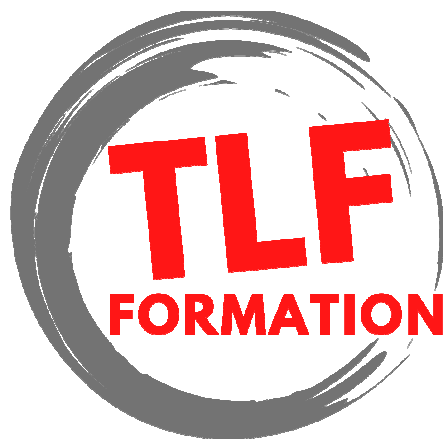




Actualisé le 09/07/2026

**ORGANISME DE FORMATION EN SECURITE PRIVEE, SECURITE INCENDIE,
SURETE MARITIME ET SECOURISME**

APS TITRE 3 – OVT TITRE 4 – DIRIGEANT Titre 5 - SST - FORMATIONS INCENDIE-SSIAP 1 - 2 et 3

Manipulation et utilisation Extincteur - Evacuation

Formation SECURITE :

**DIRIGEANT D'ENTREPRISE
de SECURITE PRIVEE**

DESP TITRE 5

Durée : 251H

Référentiel pédagogique DESP TITRE 5

TITRE IESC enregistré au RNCP le 29 juin 2026 au Niveau 5 - Nomenclature européenne : niveau 5 ; Code de spécialité (NSF) : 344t

RNCP 42483

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION-

Autorisation n° 95970130997 du 07 septembre 2005 par la Préfecture de la Guadeloupe

Agrément CNAPS FOR-971-2026-29-12-20210586754 - Certification QUALIOP! N°147OFInd5 du 06/02/2024

Agrément SSIAP N° 2101 Agrément SST N°H31041/2018/SST-01/O/20

Imm Magic3 rue A.Miles 97122 BAIE MAHAULT - Siret 48261013600046 – APE 8559A - ☎ 0590 98 26 06 - tlfag97@gmail.com

Public	4 stagiaires minimum et 8 maximum	Durée totale	124 heures en E-learning + 120 heures en présentiel + 7 heures d'examen soit 251 heures au total
---------------	-----------------------------------	---------------------	---

Obligations Réglementaires	Les activités privées de sécurité sont encadrées par le Code de la Sécurité Intérieure : - Code de la Sécurité, partie réglementaire, Livre VI, Titre 1er, Chapitre II, Section 4 "Aptitude professionnel des exploitants individuels, des dirigeants, des gérants et des employés" exerçant des activités privées de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds, de protection physique des personnes et de protection des navires. Sous-section 1 - Article R612-24 : " Les exploitants individuels, les dirigeants et les gérants ainsi que les employés des entreprises exerçant l'une des activités mentionnées à l'article L.611-1 du présent code justifient de leur aptitude professionnelle..." - Arrêté du 1^{er} septembre 2025 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité - Les candidats souhaitant exercer l'activité de dirigeant ou actionnaire d'entreprise de sécurité privée ou responsable d'un service interne de sécurité doivent donc justifier de leur aptitude professionnelle par détention d'une certification spécifique. - La loi n° 2021-646 du 25 mai 2021 pour une sécurité globale préservant les libertés et les décrets associés
Pré requis	- Maîtrise des savoirs de base (informatique, français et capacité rédactionnelle) - Savoir lire, écrire, comprendre et s'exprimer en français + avoir la capacité à effectuer un compte rendu, par oral et par écrit + savoir effectuer des calculs de base + savoir utiliser efficacement l'outil informatique, traitement de texte et le tableur. - Être majeur - Autorisation préalable ou Carte professionnelle du CNAPS valide à la date d'entrée en formation (<u>optionnel</u>) - Diplôme scolaire de niveau IV ou équivalent - CV et lettre de motivation pour les personnes non-détentrices d'un diplôme de niveau IV. - L'agrément dirigeant repose sur une condition de nationalité. Il peut être délivré aux personnes de nationalité française, aux ressortissants d'un État membre de l'Union européenne et aux ressortissants d'un État ayant conclu une convention bilatérale avec la France (Algérie, Andorre, États-Unis, Gabon, Islande, Liechtenstein, Monaco, Norvège, République du Congo, Suisse, Canada, République centrafricaine, Mali, Sénégal, Togo). - La délivrance de l'agrément dirigeant est soumise à une condition de moralité. Le processus d'examen de la demande de titre inclut notamment une enquête administrative durant laquelle sont consultés les fichiers TAJ, FPR et B2. Cette enquête permet de vérifier que le demandeur n'a pas commis d'actes incompatibles avec l'exercice d'une activité privée de sécurité. - Personnes en situation de handicap : Dans le cadre de notre offre de formation accessible au public et en situation de handicap, un certificat médical est obligatoire avant l'entrée en formation afin de correspondre aux exigences du métier, qui demande que tous les indicateurs de certification soient validés.
Objectifs :	A l'issue de la formation, le titulaire du Titre de DIRIGEANT D'ENTREPRISE DE SECURITE PRIVEE exercera ses fonctions de dirigeant, gérant, actionnaire d'une société de sécurité privée ou de gardiennage ou responsable d'un service interne de sécurité. Il encadrera ses équipes, l'administratif, le commercial et la réponse aux appels d'offres, le recrutement, le management. Il gèrera aussi les aspects logistiques et financiers ainsi que le suivi des documents comptables.
Cas de dispenses	Candidature individuelle : justifier de l'expérience, participation à la dernière semaine de formation avant l'examen, réussite aux évaluations préalables à l'examen, préparation d'un dossier professionnel à présenter à l'oral devant le jury. Validation des Acquis de l'Expérience : Non concerné
Moyens pédagogiques	Cours dirigés en ligne et théoriques en salle avec méthodes directives et participatives. Cas pratiques et mises en situation. Préparation, sous forme de TP : - d'un projet de création, de reprise ou de développement d'une entreprise de sécurité privée. - d'une réponse à un appel d'offre - d'un entretien de management. Supports Power Point, vidéos, ordinateurs. Support pédagogique destiné à chaque stagiaire. Evaluations à chaque fin de module.

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION-

Autorisation n° 95970130997 du 07 septembre 2005 par la Préfecture de la Guadeloupe

Agrément CNAPS FOR-971-2026-29-12-20210586754 - Certification QUALIOP! N°1470FInd5 du 06/02/2024

Agrément SSIAP N° 2101 Agrément SST N°H31041/2018/SST-01/O/20

Imm Magic3 rue A.Miles 97122 BAIE MAHAULT - Siret 48261013600046 – APE 8559A - ☎ 0590 98 26 06 - tlfag97@gmail.com

THÈME	PARTIE	OBJECTIFS pédagogiques généraux	OBJECTIFS pédagogiques spécifiques	DURÉE minimale	Réalisable à distance
Modules juridiques	Droit du travail	Maîtriser les connaissances relatives au contrat de travail	Connaître les règles d'embauchage et de rupture du contrat de travail.	8 heures	OUI
			Connaître les conditions de conclusion du contrat de travail.	4 heures	OUI
		Connaître la réglementation pénale en droit du travail	Connaître les infractions en matière du droit du travail.	4 heures	OUI
		Connaître la réglementation applicable aux conditions de travail	Connaître la réglementation des conditions de travail.	4 heures	OUI
			Connaître les règles de représentation du personnel.	4 heures	OUI
			Connaître la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité.	4 heures	OUI
			Connaître les acteurs institutionnels.	4 heures	OUI
		Connaître les rapports collectifs du travail	Connaître la réglementation applicable aux rapports collectifs du travail et la responsabilité du chef d'entreprise.	4 heures	OUI
		Analyser des cas	Rupture du contrat et accident du travail notamment.	4 heures	OUI
	Environnement juridique de la sécurité privée	Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure	Maîtriser : - le contexte et la logique du livre VI ; - l'architecture d'ensemble ; - les conditions d'accès à la profession (moralité et aptitude professionnelle) ; - le principe d'exercice exclusif ; - le principe de neutralité ; - la détention et usage des armes ; - le port des uniformes et insignes ; - les dispositions visant à éviter la confusion avec un service public et sanctions (avec cas concrets) ; - les spécificités des services internes ; - le régime de la carte professionnelle et les téléservices ; - les sanctions afférentes au non-respect de ces dispositions.	12 heures	OUI
		Connaître les	Maîtriser les concepts de légitime défense,	12	OUI

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION-

Autorisation n° 95970130997 du 07 septembre 2005 par la Préfecture de la Guadeloupe

Agrément CNAPS FOR-971-2026-29-12-20210586754 - Certification QUALIOP! N°147OFInd5 du 06/02/2024

Agrément SSIAP N° 2101 Agrément SST N°H31041/2018/SST-01/O/20

Imm Magic3 rue A.Miles 97122 BAIE MAHAULT - Siret 48261013600046 – APE 8559A - ☎ 0590 98 26 06 - tlfag97@gmail.com

		dispositions utiles du code pénal	de faits justificatifs comme l'état de nécessité, d'atteinte à l'intégrité physique et à la liberté d'aller et venir : - les conditions légales de rétention d'une personne avant mise à disposition des forces de police ; - la non-assistance à personne en danger ; - l'omission d'empêcher un crime ou un délit ; - l'usurpation de fonctions ; - l'atteinte aux systèmes de traitement automatisé ; - l'appropriation frauduleuse ; - le fonctionnement des juridictions pénales.	heures	
		Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques	Connaître la législation relative : - au respect de la vie privée ; - au respect du droit de propriété ; - aux juridictions civiles ; - à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).	4 heures	OUI
		Maîtriser les aspects législatifs et juridiques intéressant la sécurité privée	Rapport de la sécurité privée et : - de la réglementation des services à la personne ; - de la réglementation des installations classées et des habilitations nécessaires à leur accès.	4 heures	OUI
		Respecter la déontologie professionnelle	Respecter : - le secret professionnel ; - les principes déontologiques ; être averti sur les marchandages et les sanctions spécifiques qui y sont associées.	4 heures	OUI
		Maîtriser l'environnement institutionnel	Connaître le rôle : - du ministère de l'intérieur ; - du directeur des entreprises et partenariats de sécurité et des armes ; - du préfet ; - du Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS).	4 heures	OUI
		Maîtriser la réglementation relative à l'acquisition, la détention, l'importation, le transport et la conservation des armes	Connaître : - les différentes catégories d'armes et autorisations administratives nécessaires pour mettre à disposition des agents privés de sécurité les armes mentionnées à l' article R. 613-3 du code de la sécurité intérieure ; - les conditions et modalités d'acquisition, de détention, d'importation, de transports et de conservation des armes autorisées (notamment nombre d'armes et de munitions autorisées, conditions de traçabilité des armes).	4 heures	OUI

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION-

Autorisation n° 95970130997 du 07 septembre 2005 par la Préfecture de la Guadeloupe

Agrément CNAPS FOR-971-2026-29-12-20210586754 - Certification QUALIOP! N°147OFInd5 du 06/02/2024

Agrément SSIAP N° 2101 Agrément SST N°H31041/2018/SST-01/O/20

Imm Magic3 rue A.Miles 97122 BAIE MAHAULT - Siret 48261013600046 – APE 8559A - ☎ 0590 98 26 06 - tlfag97@gmail.com

Connaissances stratégiques	Connaître le positionnement de la sécurité privée dans l'architecture globale de sécurité	Rôle des forces de sécurité publique d'Etat	Maîtriser : - le schéma de la chaîne pénale complète (justice, pénitentiaire) ; - les grandes missions (sécurité générale, investigation, maintien de l'ordre, renseignement) ; - les autres domaines de la sécurité : défense, douanes ; - l'organisation des forces de sécurité publique (police et gendarmerie nationales) ; - les compétences territoriales en matière de sécurité ; - personnels (statuts, corps et grades).	8 heures	NON
		Connaître le rôle de la police municipale	Savoir quelles sont : - les compétences de la police municipale ; - les relations entre les collectivités territoriales, la police municipale et la sécurité privée.	4 heures	NON
		Connaissance des phénomènes criminels	Maîtriser : - les divers outils statistiques ; - l'évolution de la délinquance ; - les incivilités.	4 heures	NON
		Organisation du secteur de la sécurité privée	Connaître : - l'histoire de la sécurité privée ; - quels sont les personnels concourant à la sécurité privée (effectifs, évolution) ; - la place des entreprises de sécurité privée (nombre, répartition, caractéristiques) ; - les clients de la sécurité privée (caractéristiques, évolution).	4 heures	NON
		Spécificités par branche	Maîtriser la répartition entre : - surveillance humaine (gardiennage et entreprises exerçant avec l'usage de chiens) ; - sûreté aéroportuaire ; - protection physique des personnes ; - télésurveillance ; - transport de fonds ; - agence de recherches privées (uniquement à titre d'information).	4 heures	NON
		Informations relatives aux métiers de la sécurité incendie	Connaître : - la réglementation sécurité incendie relative aux immeubles de grande hauteur (IGH) et établissements recevant du public (ERP) ; - les qualifications de sécurité incendie et secours à personnes (SSIAP1,2 et 3).	4 heures	NON
		Formation universitaire et professionnelle	Distinguer : - la formation scolaire et universitaire ; - la formation professionnelle (certificat de	4 heures	NON

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION-

Autorisation n° 95970130997 du 07 septembre 2005 par la Préfecture de la Guadeloupe

Agrément CNAPS FOR-971-2026-29-12-20210586754 - Certification QUALIOP! N°147OFInd5 du 06/02/2024

Agrément SSIAP N° 2101 Agrément SST N°H31041/2018/SST-01/O/20

Imm Magic3 rue A.Miles 97122 BAIE MAHAULT - Siret 48261013600046 – APE 8559A - ☎ 0590 98 26 06 - tlfag97@gmail.com

		en matière de sécurité	qualification professionnelle, titres) ; - les centres de formation, formation professionnelle continue.		
		Evolution et prospective de la sécurité privée	Identifier : - les charges indues ; - les nouveaux secteurs à envisager ; - les évolutions de la sécurité des entreprises, demande sociale de sécurité.	4 heures	NON
		Environnement européen et international	Connaître : - la sécurité privée dans les autres pays européens ; - la directive services ; - la directive en matière de transport de fonds transfrontaliers ; - l'environnement international.	4 heures	NON
Connaissances pratiques	Equipements et techniques en matière de sécurité privée	Connaître les consignes et procédures d'exploitation et les mains courantes	Gérer : - l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ; - le corpus juridique associé ; - les évolutions technologiques attendues ou potentielles.	2 heures	NON
		Connaître les équipements de communication interne fixes, mobiles et embarqués	Gérer : - l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ; - le corpus juridique associé ; - les évolutions technologiques attendues ou potentielles.	2 heures	NON
		Equipements de protection individuelle	Gérer : - l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ; - le corpus juridique associé ; - les évolutions technologiques attendues ou potentielles.	2 heures	NON
		Rondes de surveillance et systèmes de contrôle de rondes	Gérer : - l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ; - le corpus juridique associé ; - les évolutions technologiques attendues ou potentielles.	2 heures	NON
		Equipements de protection mécanique (périphérique et périmétrique)	Gérer : - l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ; - le corpus juridique associé ; - les évolutions technologiques attendues ou potentielles.	2 heures	NON
		Equipements de protection électronique	Gérer : - l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ;	2 heures	NON

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION-

Autorisation n° 95970130997 du 07 septembre 2005 par la Préfecture de la Guadeloupe

Agrément CNAPS FOR-971-2026-29-12-20210586754 - Certification QUALIOP! N°147OFInd5 du 06/02/2024

Agrément SSIAP N° 2101 Agrément SST N°H31041/2018/SST-01/O/20

Imm Magic3 rue A.Miles 97122 BAIE MAHAULT - Siret 48261013600046 – APE 8559A - ☎ 0590 98 26 06 - tlfag97@gmail.com

		(périphérique, périmétrique et volumétrique) et systèmes d'alarmes.	- le corpus juridique associé ; - les évolutions technologiques attendues ou potentielles.		
		Systèmes de contrôle d'accès	Gérer : - l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ; - le corpus juridique associé ; - les évolutions technologiques attendues ou potentielles.	2 heures	NON
		Systèmes de vidéosurveillance et de télésurveillance et l'intervention sur alarme	Gérer : - l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ; - le corpus juridique associé ; - les évolutions technologiques attendues ou potentielles.	2 heures	NON
		Equipements de sécurité incendie	Gérer : - l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ; - le corpus juridique associé ; - les évolutions technologiques attendues ou potentielles.	2 heures	NON
		Evacuations	Gérer : - l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ; - le corpus juridique associé ; - les évolutions technologiques attendues ou potentielles.	2 heures	NON
Gestion administrative et financière	Management de l'entreprise et des moyens	Connaître les modalités de création d'entreprise.	Maîtriser les processus de création d'une entreprise en général et d'une entreprise de sécurité en particulier.	6 heures	OUI
		Connaître les modalités de reprise et rachat d'entreprise	Savoir : - le droit applicable en la matière ; - les obligations en matière de succession ; - les obligations pour le repreneur ; - les spécificités liées au domaine de la sécurité privée.	6 heures	OUI
		Connaître les moyens à mettre en œuvre pour mener à bien le projet	Maîtriser : - la connaissance du marché ; - l'étude concurrentielle ; - le business plan initial et les stratégies de développement.	6 heures	OUI
		Analyser les risques	Savoir : - analyser des risques locaux de l'entreprise (bail, domiciliation, risques afférents, avec chiens, véhicules) ;	6 heures	OUI

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION-

Autorisation n° 95970130997 du 07 septembre 2005 par la Préfecture de la Guadeloupe

Agrément CNAPS FOR-971-2026-29-12-20210586754 - Certification QUALIOP! N°1470Find5 du 06/02/2024

Agrément SSIAP N° 2101 Agrément SST N°H31041/2018/SST-01/O/20

Imm Magic3 rue A.Miles 97122 BAIE MAHAULT - Siret 48261013600046 – APE 8559A - ☎ 0590 98 26 06 - tlfag97@gmail.com

			- analyser le risque image, de réputation (l'image de la sécurité privée en France).		
		Etudier la stratégie commerciale et marketing	Connaître : - le type de publicité autorisée ; - les moyens de recherche de clients (droit en la matière) ; - l'évolution du secteur de la sécurité privée selon la conjoncture économique.	6 heures	OUI
		Examiner les approches juridiques	Maîtriser : - les formes juridiques des sociétés et conséquences afférentes ; - les statuts fiscal et social des dirigeants ; - les normes et certifications existantes.	6 heures	OUI
		Examiner les approches financières	Gérer : - la comptabilité d'entreprise ; - comprendre les termes et mécanismes financiers.	6 heures	OUI
		Etudier le seuil de rentabilité	Maîtriser les concepts : - de fonds propres ; - de moyens nécessaires pour démarrer l'activité.	6 heures	OUI
		Connaître les aides et prévoyance	Gérer et anticiper les moyens : - d'aides ; - de financement ; - de négociation de prêt ; - d'assurance.	6 heures	OUI
		Maîtriser la communication d'entreprise	Gérer la communication interne et externe et la communication de crise.	6 heures	OUI
Connaissances des marchés	Capacité à répondre à un appel d'offres	Connaissance des donneurs d'ordre publics - droit des contrats administratifs	Connaître : - les différents donneurs d'ordre publics (ministères, préfectures, collectivités territoriales...) ; - les marchés spécifiques et risques associés.	5 heures	OUI
		Connaissance des donneurs d'ordre privé - droit des contrats privés	Connaître : - les variétés des entreprises et clients privés ; - les services internes de sécurité privée et services incendie ; - les marchés spécifiques et risques associés.	5 heures	OUI
		Trouver un appel d'offres	Mener des actions de : - veille ; - dématérialisation des appels d'offres.	5 heures	OUI
		Analyser (d'un	Maîtriser :	5 heures	OUI

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION-

Autorisation n° 95970130997 du 07 septembre 2005 par la Préfecture de la Guadeloupe

Agrément CNAPS FOR-971-2026-29-12-20210586754 - Certification QUALIOP! N°147OFInd5 du 06/02/2024

Agrément SSIAP N° 2101 Agrément SST N°H31041/2018/SST-01/O/20

Imm Magic3 rue A.Miles 97122 BAIE MAHAULT - Siret 48261013600046 – APE 8559A - ☎ 0590 98 26 06 - tlfag97@gmail.com

		point de vue théorique) un appel d'offres	- la décomposition d'un prix horaire ; - la décomposition du prix d'une prestation/ marges.		
		Réceptionner et répondre (d'un point de vue pratique) à un appel d'offres	Savoir : - analyser les besoins ; - conseiller et savoir dire non au client ; - présenter et défendre son offre.	5 heures	NON
		Savoir gérer la relation clientèle	Maîtriser : - le suivi du contrat ; - le processus de sous-traitance ; - les droits du client et donneur d'ordre ; - les avenants au contrat.	5 heures	OUI
		Gérer la rupture de contrat	Gérer : - les cas de rupture ; - les conséquences de la rupture, et notamment ses aspects juridiques.	5 heures	OUI
		Gestion de projet	Par une étude de cas et mise en situation.	5 heures	NON
TOTAL DUREE de la formation suivant référentiel de l'Arrêté du 1^{er} septembre 2025 Annexe 1				244 heures	

EVALUATIONS		
Evaluations de chacun des modules tout au long de la formation	QCU, QCM et questions ouvertes	20 mn
MODALITES EXAMEN FINAL		
QROC théorique contextualisé sur les situations liées à la réglementation et aux obligations en vigueur dans une société de sécurité privée. 1. Le candidat doit remettre, le jour de l'examen, aux membres du jury, un projet de création, de reprise ou de développement d'une entreprise de sécurité à partir d'un document papier d'une quinzaine de page (police Calibri, taille 12) élaboré en amont de l'examen. Ce dossier comprend : - Une présentation administrative, de son entreprise et de son projet, son offre de services, son marché, ses concurrents et son organisation (métiers, organigramme, politique commerciale, ...) - Le Bilan initial montrant le patrimoine de l'entreprise et ses capacités de financement - Le Business plan prévisionnel sur 3 ans décrivant l'activité de l'entreprise ainsi que les produits et les produits engendrés. - Un exemple de plan de trésorerie prévisionnel sur les 12 premiers mois du démarrage de l'activité. Analyse de la rentabilité et recherche de financement Face à une hausse des charges et un projet d'expansion, le candidat doit établir une stratégie de financement et analyser la rentabilité. Ce dossier comprend : Livrables attendus : - Tableau de suivi comptable (charges fixes/variables, résultat net) - Fiche de seuil de rentabilité (calcul avec hypothèses expliquées) - Fiche de comparaison de deux solutions de financement (type, montant, documents nécessaires) 2. Mise en situation professionnelle simulée : Supervision des moyens techniques Le candidat prend en charge la supervision technique d'un site sécurisé disposant d'équipements de surveillance et d'alerte. Il doit assurer leur conformité réglementaire, organiser leur traçabilité, et mettre en place une politique de maintenance préventive adaptée aux exigences du secteur.		

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION-

Autorisation n° 95970130997 du 07 septembre 2005 par la Préfecture de la Guadeloupe

Agrément CNAPS FOR-971-2026-29-12-20210586754 - Certification QUALIOP! N°147OFInd5 du 06/02/2024

Agrément SSIAP N° 2101 Agrément SST N°H31041/2018/SST-01/O/20

Imm Magic3 rue A.Miles 97122 BAIE MAHAULT - Siret 48261013600046 – APE 8559A - ☎ 0590 98 26 06 - tlfag97@gmail.com

- Inventaire des équipements techniques (vidéosurveillance, alarmes, SSI, EPI, contrôles d'accès...) avec vérification de conformité réglementaire
- Plan de maintenance préventive et registre de traçabilité

« Entretien oral devant le Jury »

- Le candidat présente ses travaux à l'oral devant un jury. Cette soutenance permet d'évaluer sa capacité à justifier ses choix, à mobiliser les outils adaptés, et à maîtriser les enjeux réglementaires, financiers et opérationnels liés à la création, à la gestion et au développement d'une entreprise de sécurité privée.

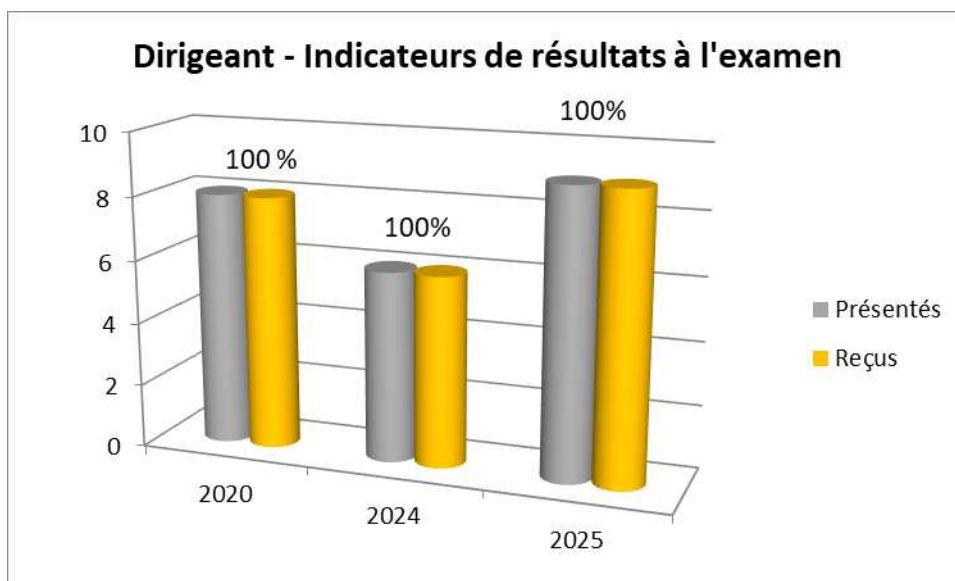
- Il justifie ses choix en matière de conformité réglementaire, de maintenance préventive et de gestion des équipements techniques, et répond aux questions du jury portant sur la pertinence et la rigueur des solutions proposées.

CONDITIONS D'OBTENTION DU TITRE

1. Validation totale : note du projet /20 + Soutenance à l'oral /20 + QROC minimum 12/20. Le candidat doit obtenir une moyenne $\geq 10/20$ en additionnant les notes obtenues dans les 3 disciplines.
2. Validation partielle :
 - a. Disciplines validées restent valables 5 ans
 - b. Disciplines non validées peuvent être obtenues lors des prochaines sessions d'examen

Titre Dirigeant De Société de Sécurité Privée (DESP) de niveau 5

CODE RNCP 42483



MOYENNE GLOBALE DES APPRECIATIONS

4.9 / 5 ★

Accueil Contenu Formateurs Matériels Accompagnement

4.8/5 ★ 4.8/5 ★ 4.8/5 ★ 5/5 ★ 5/5 ★

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION-

Autorisation n° 95970130997 du 07 septembre 2005 par la Préfecture de la Guadeloupe

Agrément CNAPS FOR-971-2026-29-12-20210586754 - Certification QUALIOP! N°147OFInd5 du 06/02/2024

Agrément SSIAP N° 2101 Agrément SST N°H31041/2018/SST-01/O/20

Imm Magic3 rue A.Miles 97122 BAIE MAHAULT - Siret 48261013600046 – APE 8559A - ☎ 0590 98 26 06 - tlfag97@gmail.com